Plan Pastoral Territorial du Diois

2026-2031



LE PLAN PASTORAL TERRITORIAL DU DIOIS

Le pastoralisme occupe une place majeure sur le Diois : la moitié des exploitations ont une activité d'élevage herbivore (ovin, bovin, caprin, équin), et les trois quarts des surfaces agricoles sont pastorales, c'est-à-dire avec une ressource spontanée valorisée exclusivement par le pâturage extensif. Il peut s'agir de pelouses d'altitude, de landes, de sous-bois pâturés…

26 710 ha de surface pastorale

65% du cheptel des groupements pastoraux drômois

30% des surfaces pastorales drômoises

57 estives et 252 zones d'hivernage ou d'intersaison



Source : enquête pastorale de 2014

VÉRONIQUE PITTE, CDD - AOÛT 2026

Pays Diois

aux Sources de la Drôme

Communauté des Communes du Diois

PPT : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le plan pastoral territorial (PPT) est un dispositif régional, décliné à l'échelle de territoires pastoraux. Il permet de soutenir des projets collectifs de valorisation des espaces pastoraux, répondant à des objectifs définis localement. La Communauté des communes du Diois (CCD) porte et anime le PPT depuis 2009 ; le 4e PPT s'étend sur la période 2026-2031.

Les objectifs du PPT 2026-2031

❶ STRUCTURER LE FONCIER PASTORAL ET ACCOMPAGNER L'ORGANISATION COLLECTIVE

- sauvegarder les surfaces, lutter contre la fermeture des milieux et le risque incendie,
- sécuriser l'accès au foncier pour installer et consolider les exploitations,
- accompagner l'organisation collective des éleveurs.

❷ PERMETTRE UN USAGE PÉRENNE DES ESPACES PASTORAUX

- Sécuriser et améliorer l'accès à l'eau dans un contexte de changement climatique,
- Améliorer et valoriser durablement les ressources pastorales, y compris les surfaces boisées,
- Améliorer le bien-être des animaux et la sécurité sanitaire,
- Protéger face à la prédation,
- Améliorer les conditions de travail des éleveurs et des bergers.



❸ RÉAFFIRMER L'IMPORTANCE DU PASTORALISME AU SEIN DU TERRITOIRE

- Faciliter et apaiser le dialogue pour permettre le partage de l'espace et la conciliation des usages,
- Informer sur les bons comportements à adopter face aux troupeaux et aux chiens de protection,
- Faire connaître au grand public, aux jeunes et aux futurs éleveurs le pastoralisme du Diois, son intérêt pour les milieux naturels et la biodiversité.

❹ S'ADAPTER AUX ENJEUX ACTUELS DU PASTORALISME ET INNOVER

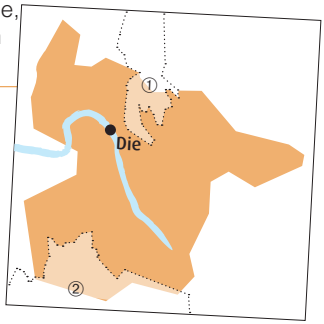
- Expérimenter, développer et partager les connaissances pour permettre l'adaptation.

QUI EST CONCERNÉ?

Selon la nature des projets :

- Groupements pastoraux (GP)
- Éleveurs ayant au moins 10 ha de surface pastorale et 5 UGB pâturant, affiliés à l'ATEXA et adhérant au Collectif pastoral du Diois
- Communes, intercommunalité, Parcs naturels régionaux
- Associations foncières pastorales (AFP), autres propriétaires
- Services pastoraux, organismes agricoles et forestiers, chercheurs, syndicats…
- Acteurs du tourisme, l'ONF, la fédération de chasse…

46 communes de la CCD font partie du PPT du Diois, Arnayon, Chalancon, La Motte-Chalancon et Rottier dépendent du PPT des Baronnies provençales ①, et la montagne de Glandasse du PPT des hauts plateaux du Vercors ②.



LES PROJETS SOUTENUS PAR LE PPT DIOIS

Acquisition de foncier pastoral

Équipement/aménagement
Abreuvement, clôtures et franchissements, logement et abris, reconquête pastorale, contention, accès, quais de traite mobiles, placettes à

Structuration foncière et collective
Mise en place d'AFP, de conventions, appui aux GP et au Collectif pastoral

Expérimentation et échanges sur des pratiques innovantes

Appui au multi-usage des espaces pastoraux
Sensibilisation, rencontres, formations, concertation, médiation…

Diagnostic ou expertise
pour évaluer la ressource, les enjeux environnementaux, les besoins de gestion et d'aménagements…

Valorisation du pastoralisme auprès du grand public, des jeunes et des futurs éleveurs
Événements, projets pédagogiques, outils de communication

FINANCEMENT

Cofinancement par le Département et/ou l'Europe selon les projets

- 50 à 70% d'aide pour les investissements
- 25% d'aide pour l'acquisition de foncier
- 60 à 80% d'aide pour les projets de fonctionnement

293 000 € de subvention régionale sur 5 ans

PARTENAIRE

adem drôme

FINANCEURS

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Cofinancé par l'Union européenne

LA DRÔME LE DÉPARTEMENT

PLAQUETTE RÉALISÉE AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE LA RÉGION AURA



Contact

Anaïs Sinoir
anais.sinoir@paysdiois.fr
06 18 85 21 05